

ÉCOLE PRIMAIRE LE PARC  
9-11 Le Parc  
69 360 SAINT SYMPHORIEN  
☎ port 06 15 35 24 94  
✉ [ce.0692896y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692896y@ac-lyon.fr)

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL d'École**  
**Le 15 mars 2021**

**Personnes connectées :**

Équipe enseignante : Mmes Alberti, Batel, Britti, Ducrocq, Kouidri, Méhois, Pépin, Quillot, Rabatel, Raffin, Romoeuf, Torillec, Timperio, Traversier, Veracruz et Mrs. Guichard et Planchon.

Représentants de la mairie : Mmes Simian, Périnet et Mr. Gaguin.

Parents élus : Mmes Allegre, Baucher, Casado, Croisier, Dobignard, Gelly, Gotter-Tripodi, Jacquier, Mebarkia, Oriol, Revel, Schmitt, Verney et Mrs. Caclin et Le Bas.

**Personnes excusées :**

Éducation Nationale : Mr Adler IEN

Équipe enseignante : Mme Meunier

Parents élus : Mme Bonnet

Représentants de la mairie : Mmes Mora, Teyssot et Mr Perrusset

L'ordre du jour est modifié afin de permettre à M. Gaguin de prendre la parole rapidement et de pouvoir quitter le Conseil après son intervention.

Répartition des rôles dans l'équipe enseignante : Mme Raffin prend des notes, Mme Rabatel se charge de gérer les questions posées par tchat et les autres membres interviennent les uns après les autres sur les différents sujets.

Il est demandé à chacun de se présenter à chaque première prise de parole.

**1 Questions des parents à la mairie**

- Nous avons eu de nombreuses remarques concernant la sécurité et la circulation dans la rue neuve aux entrées et sorties d'école, pour rappel les élèves des classes de Mmes Traversier et Quillot utilisent cette entrée-là, qu'est-il possible de faire à ce sujet ?

Monsieur Gaguin rappelle que cette rue est ouverte à la circulation et ne peut donc pas être condamnée. Il est néanmoins conscient de la situation. Ce sont souvent les parents d'élèves eux même qui ont un mauvais comportement : stationnement non autorisé, dépose-minute de leur enfant...

Monsieur Gaguin s'interroge sur la nécessité de verbaliser et sur la présence plus importante des policiers municipaux, les mauvais comportements étant reconduits dès leur départ.

La directrice, Mme Alberti, se propose d'être plus présente de ce côté de la rue et de faire un petit rappel en cas de besoin.

Si la situation ne s'améliore pas, début avril, il sera demandé aux policiers municipaux de verbaliser quand nécessaire.

- De nombreux parents s'interrogent à chaque nouveau protocole. Est-il possible de nous transmettre les protocoles covid au niveau du périscolaire (cantine + garderie) à chaque modification afin que nous puissions leur apporter des réponses?

La mairie suit le protocole qui émane du gouvernement, une distance de 2 mètres est respectée entre chaque groupe classe. Le dernier protocole sera transmis aux parents élus.

- Point travaux : avancement de la réfection de la cour de l'école maternelle ? Et autres

### travaux envisagés en 2021 ? Climatisation en élémentaire ?

Mme Simian répond qu'au sujet de la réfection de la cour de récréation côté maternelle les travaux vont avoir lieu pendant les grandes vacances ( budget : 35 000 € + 11 000 € changement sol pour les jeux).

Il est également question de changer progressivement les verrières ( 60 000€ ) ainsi que les 4 velux pour un montant de 7000 €.

De plus, la crèche, qui se situe dans le prolongement du bâtiment va déménager ce qui permettra de récupérer l'ensemble de ses locaux.

La climatisation en élémentaire n'est pas prévue faute de budget sans compter que l'Inspection Académique n'y est pas favorable.

Dans la cour de l'école élémentaire, la zone qui entoure la structure sera également refaite cet été.

- En cas d'annulation de la classe de neige, le budget alloué par la mairie peut-il être réinvesti sur d'autres projets scolaires ?

Mme Simian répond que cela n'est pas possible car la somme engagée correspond à une ligne budgétaire spécifique.

Elle rappelle que la crise sanitaire engendre des sur-coûts pour la commune.

### **2 Reconstitution du vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Le vote s'est déroulé sous forme d'un sondage sur la plate-forme VIA.

### **3 Les stages « réussite »**

Mme Veracruz explique que cette année, 3 enseignants se sont portés volontaires pour encadrer ces stages du 12 au 16 avril, du lundi au vendredi soit 15h en tout.

3 groupes le matin et 1 l'après-midi consacrés à l'enseignement du français et des mathématiques. Ces groupes sont constitués de 6-7 élèves du CP au CM2.

### **4 Les travaux et dotations accordés par la mairie**

Mmes Romoeuf et Ducrocq présentent les Crédits de fonctionnement alloués pour 2021 :

- 8 905 € pour les élèves de cycle 1
- 17 790 € pour les élèves de cycles 2 et 3

En plus de ces sommes, l'école a obtenu tous les matériels demandés. Ce qui représente encore 11 230 € supplémentaires.

L'école sera également équipée d'un photocopieur couleur.

**L'équipe enseignante dans son ensemble remercie vivement la mairie de Saint Symphorien d'Ozon. Les parents élus se joignent à elle**

### **5 Projet de mise en route d'une aide aux devoirs**

Mme Mehois présente ce projet qui nous tient tous à cœur et qui a été élaboré en concertation entre la mairie (représentée par Mme Simian), l'école (représentée par Mme Alberti) et l'association de Parents d'élèves (représentée par M. Le Bas). Il s'agissait de trouver une solution afin d'apporter une aide de qualité à certains élèves qui seront ciblés par les enseignants. C'est une action solidaire envers des enfants qui rencontrent des difficultés à faire leurs devoirs. L'enseignant sera là pour les guider. Ces aides seront facturées aux familles sous la forme d'une inscription à la garderie du soir. Une expérimentation commencera début mai, par un groupe de 9 élèves un seul soir par semaine. Si l'expérience s'avère concluante cette aide aux devoirs pourra concerner plus d'élèves dès la rentrée 2021

## 6 Le RASED

Mr Guichard explique que le RASED est composé de 3 personnes : 1 poste complet de psychologue de l'éducation nationale ( Mmes Bancel et Lacroix-Bailly), 1 enseignant spécialisé à dominante pédagogique ( Mr Guichard) et 1 enseignante spécialisée à dominante éducative (Mme Novelli). Il fonctionne sur un secteur regroupant plusieurs écoles (17 jusqu'à cette rentrée) et qui a été élargi à toute la circonscription soit sur 33 écoles à cause des conditions sanitaires et de postes non pourvus.

Monsieur Guichard est intervenu à l'école primaire Le Parc sur le premier trimestre pour 9 élèves de CP et 9 élèves de CE1.

## 7 Les questions des parents pour l'équipe enseignante

- Les photos de classe : pour la deuxième année consécutive des retours négatifs ont été faits concernant la qualité des photos et les nombreux soucis suite à la livraison, mais également le regret que les enseignants n'apparaissent pas sur les photos de leurs classes en élémentaire. De plus, les parents apprécient de pouvoir en disposer pour les fêtes de fin d'année.

Mme Quillot répond qu'il y a eu peu de retour négatifs en maternelle, peut être plus nombreux en élémentaire. La logistique a effectivement été compliquée. L'équipe enseignante est consciente de la déception des parents. Elle est ouverte à toutes les propositions et s'engage à tenir compte des remarques et demandes clairement formulées.

- Une fête de printemps déguisée est programmée pour les élèves de maternelle, serait-il possible que cette journée festive soit étendue à tous les enfants du groupe scolaire et d'y associer une chasse aux œufs, organisée par le CPE?

Mme Timperio répond que les enseignants ne pourront pas organiser une fête compte tenu du contexte sanitaire.

Les enfants de cycle 2 et 3 pourront se déguiser ce jour là mais devront **impérativement** porter leur masque !!! Le maquillage est donc à éviter.

Une chasse aux œufs ne peut être organisée mais une distribution dans les classes est possible.

- Afin de faciliter les échanges entre les enseignants et les parents et de limiter l'usage de papier nous suggérons l'idée de la création d'un cahier de liaison virtuel.

Mmes Pepin et Quillot expliquent que les enseignants ont beaucoup communiqué par voix numérique ces derniers temps (mail, blog...). Ils se sont aperçus que les informations transmises ne touchent malheureusement pas tous les parents. Les enseignants du Parc ont encore besoin du format papier pour être sûrs d'atteindre tous les parents.

- De nombreux parents s'interrogent à chaque nouveau protocole. Est-il possible de nous transmettre les protocoles covid à chaque modification afin que nous puissions leur apporter des réponses?

Mme Alberti répond qu'elle a toujours transmis aux parents les changements d'organisation dans l'école et qu'elle communique à chaque fois le lien vers le site de l'Éducation Nationale qui permet non seulement un accès au protocole mais également aux questions/réponses qui fourmillent de renseignements.

Les enseignants concilient programmes officiels, spécificités des locaux tout en se conformant au protocole. Mme Alberti souligne qu'ils y parviennent avec beaucoup de professionnalisme.

- Point sur les projets des enseignants et la participation du CPE à ceux-ci. Maintien de la classe de neige ? De la piscine ?

Mr Planchon répond que la classe de neige ne pourra pas avoir lieu, les séjours avec nuitées ne sont pas autorisés actuellement et les remontées mécaniques sont toujours fermées. Les élèves ont été

avertis.

Mme Torillec et lui même réfléchissent à un projet hybride qui serait une sorte de classe transplantée sur 4 jours mais sans nuitées. Mme Simian est sollicitée pour savoir si, dans ce cas précis, la mairie pourrait aider à financer ? Elle promet de se renseigner.

Mme Revel précise que l'association de Parents d'élèves est prête à aider au financement à hauteur de 10 euros / jour/ enfant. **Mme Torillec et Mr Planchon remercient l'APE de cette aide.**

En ce qui concerne les séances de natation, nous n'avons actuellement aucune information.

Mme Simian intervient pour dire qu'à ce jour, l'équipe municipale n'est pas favorable à une ouverture de la piscine. Les protocoles sanitaires, en cette période de pandémie sont assez compliqués à mettre en place.

- Nous souhaiterions cette année proposer à nouveau l'action fournitures scolaires, pour cela nous aurions besoin de disposer des listes de fournitures au retour des vacances d'avril.

Les enseignants peuvent donner des listes de fournitures par niveau mais à ce jour les effectifs ne sont pas connus et ils ne savent pas encore quel niveau de classe ils auront l'an prochain.

- Le projet éco-école est-il reconduit cette année ? Si oui, une réunion est-elle prévue à ce sujet ?

Mme Kouidri rappelle le travail sur les déchets en 2018-2019 qui nous a valu d'être labellisés Eco-Ecole en juin 2019.

L'année suivante, nous avons choisi de nous pencher sur le thème de l'eau. Comme vous le savez cela n'a pas pu aboutir en raison du confinement et ce projet a été reporté à cette année scolaire.

Il s'agit d'un projet qui se doit d'être un vrai travail de collaboration entre les enfants, les enseignants, les parents et la mairie. Malheureusement en raison du protocole sanitaire et du non brassage des élèves de différentes classes nous n'avons pas pu travailler comme nous le souhaitions. Certaines classes ont travaillé ou vont travailler sur le thème de l'eau. Ce projet sera reconduit l'an prochain.

- Sous quelle forme envisagez-vous la kermesse cette année ?

Cette année, les enseignants ne l'envisagent pas compte tenu de la situation sanitaire et du peu de visibilité à long terme.

Nous aviserons en fonction de l'évolution de la situation.

- Rentrée 2021 : avons-nous déjà une estimation des effectifs ? Comment cela va-t-il impacter l'organisation de l'école ?

Pas d'effectifs à annoncer car les inscriptions en PS sont en cours. Pas d'estimation possible à ce jour.

**Prochain conseil d'école :  
proposition de retenir la date du lundi 7 juin 2021 à 18h**

La Directrice,  
Corinne ALBERTI



La secrétaire de séance,  
Nadine RAFFIN

